

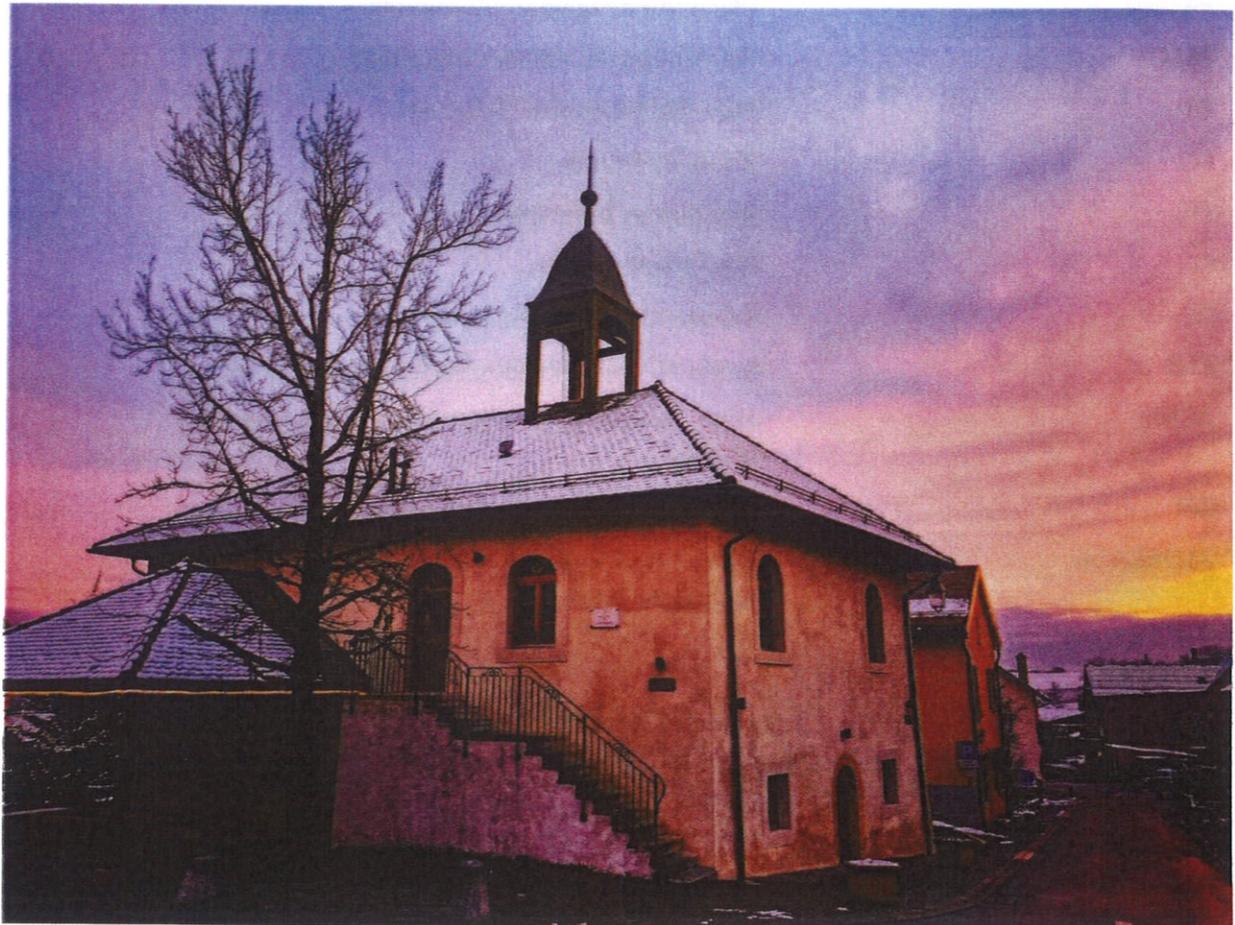


MUNICIPALITÉ
DE
ROMANEL-SUR-MORGES

Préavis Municipal No 17
Législature 2021-2026

RAPPORT DE GESTION

2023



Sigles & acronymes

AJEMA	Accueil de Jour des Enfants Morges-Aubonne
ASIME	Association Scolaire Intercommunale de Morges et Environs
AIEV	Association Intercommunale des Eaux usées de Vufflens-la-Ville
ARCAM	Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges
DGAV	Direction Générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires
ECA	Établissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EMCC	Etat Major Cantonal de Conduite
LATC	Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PACom	Plan d'Aménagement Communal
PECC	Plan Energie et Climat Communal
PRU	Point de Rencontre d'Urgence
RC	Route Cantonale
RH	Ressources Humaines
RI	Revenu d'Insertion
SIS	Service Incendie et Secours
STEP	Station d'Épuration des Eaux usées
TRIDEL	Usine de valorisation thermique et électrique de déchets
UCV	Union des Communes Vaudoises
VALORSA SA	Société pour la gestion des déchets du Périmètre Ouest

Table des matières

ADMINISTRATION GENERALE	5
Autorités	5
Conseil général	5
Municipalité	5
Préavis	6
Associations Intercommunales.....	6
Administration	7
Personnel communal.....	7
Personnel intercommunal géré par Romanel	7
Informatique.....	7
Manifestations.....	8
Contrôle des habitants	10
PECC.....	10
FINANCES	11
DOMAINES ET BATIMENTS	11
Terrains.....	11
Cibleries	11
Fôrets.....	12
Bâtiments.....	13
L'administration communale.....	13
Le Four banal	13
La Poste 2.....	14
L'Eglise	14
Le Forvey.....	14
Energies	14
TRAVAUX	15
Urbanisme et territoire.....	15
Police des constructions.....	15
Routes.....	15
Eclairage public.....	15
Entretien des routes	16
Parcs, places et cimetière	16
Places de parcs	16
Ordures ménagères et déchets	17
Egouts et épuration	18

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	18
Enseignement primaire et secondaire	18
ASIME.....	19
Temple et culte.....	19
POLICE.....	20
Police cantonale	20
Défense contre l'incendie.....	20
ECA.....	20
SIS Morget	20
Protection civile.....	20
PRU	20
SECURITE SOCIALE	21
Accueil préscolaire et parascolaire.....	21
Revenu d'insertion.....	21

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 4 et 93c),
- du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (art. 34),
- du Règlement du Conseil général de Romanel-sur-Morges du 20 novembre 2014 (art. 91),

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2023. Les comptes 2023, accompagnés de commentaires, font l'objet d'un document séparé.

ADMINISTRATION GENERALE

Autorités

Conseil général

Le Conseil général, présidé par M. Frank Lambelet, a siégé 3 fois en 2023, soit les mercredis 21 juin, 25 octobre et 13 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, le Conseil général était composé de 41 membres dont 16 femmes et 25 hommes.

Délégués des associations intercommunales :

- ASIME : Mme Fabienne Chapuis et suppléante Mme Annabelle Venisse Perrine
- AIEV : MM Bernard Mathyer et Bernard Barbey

Municipalité

La répartition des dicastères était la suivante :

	<i>Dicastères</i>
BONVIN ISABELLE, Syndique Remplaçante : Grangier Martine	Administration générale Responsable employés communaux Informatique Cantine scolaire Déléguée ARCAM
GRANGIER MARTINE, VICE-SYNDIQUE Remplaçante : Bonvin Isabelle	Finances PACom Domaines
LEMAIRE LIONEL Remplaçants : Grangier Martine (police des constructions, ECA) Teuscher Yves (service du feu, police, ASP)	Police des constructions ECA Service du feu Police - ASP
TEUSCHER YVES Remplaçants : Chabanel Patricia (routes, éclairage public) Lemaire Lionel (épuration, collecteurs, protection civile, déchèterie, forêts)	Routes – Eclairage public Epuration Collecteurs Déchèterie Forêts

<p>CHABANEL PATRICIA</p> <p>Remplaçants :</p> <p>Teuscher Yves (gestion des bâtiments, places, parc, cimetière, protection civile)</p> <p>Lemaire Lionel (instruction publique, temple et culte, service social)</p>	<p>Gestion des bâtiments</p> <p>Places, parcs, cimetière</p> <p>Instruction publique</p> <p>Temple et culte</p> <p>Service social</p> <p>Protection civile</p>
---	--

La Municipalité siège en principe chaque semaine, le lundi à 17 heures. Elle a tenu 40 séances ordinaires en 2023. Le 1^{er} février 2023 a eu lieu une séance publique pour une présentation publique du PACom.

Une rencontre Intermunicipalités a été organisée par Bremblens en mai avec les communes d'Aclens et Bremblens, afin d'échanger au sujet des différents dossiers communs.

Les membres de la Municipalité participent également à des assemblées, séances de travail et de représentation en lien avec leurs dicastères.

Préavis

Séance du 21 juin 2023

Préavis no 9/2023 Comptes 2022

Préavis no 10/2023 Rapport de gestion 2022

Préavis no 11/2023 PACom, demande de crédit complémentaire pour son établissement

Préavis no 12/2023 Archives communales, demande de crédit pour le traitement

Interpellation Ph. Bossard : Stand de tir de Romanel-sur-Morges, quel avenir ?

Séance du 25 octobre 2023

Préavis no 13/2023 Arrêté d'imposition 2024

Rapport sur l'état des archives du Conseil général du 01.07.22 au 30.06.23

Séance du 13 décembre 2024

Préavis no 15/2023 Budget 2024

Associations Intercommunales

ARCAM

L'ARCAM représente 55 communes et plus de 250 entreprises membres (arcam-vd.ch).

Créée en 2009, l'association agit sur le territoire du district de Morges auprès des communes et des acteurs de la promotion économique et touristique.

Ses activités sont réparties en 4 thématiques :

- Entreprise & Economie
- Territoire & Mobilité
- Tourisme
- Développement régional

Le Comité de cette association, organe exécutif, est constitué de 12 syndics ou municipaux et est présidé par M. Bertrand Duperrex, Syndic de Vullierens.

La Municipalité est représentée aux assemblées de l'ARCAM par Mme Isabelle Bonvin, Syndique.

UCV

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public.

A ce jour, 278 des 300 communes vaudoises, soit 92%, sont membres de l'UCV.

Le comité de cette association, organe exécutif, est constitué de 13 syndics et est présidé par Mme Chantal Weidmann Yenny, Syndique de Savigny.

La Municipalité est représentée aux assemblées de l'UCV par Mme Isabelle Bonvin, Syndique.

Chaque année, en juin, a lieu la Journée de l'UCV. Toutes les Communes du Canton sont invitées à y participer. Elle a eu lieu le samedi 10 juin 2023 à Chapelle-sur-Moudon, avec environ 1'600 invités. Le matin même a lieu l'Assemblée Générale regroupant environ 600 personnes.

Le mardi 27 juin 2023 a eu lieu une Assemblée Générale extraordinaire à Crissier, relative aux bases de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPiV).

Administration

Personnel communal

Le personnel fixe se compose actuellement des 5 collaborateurs suivants :

- Mme Sandrine Bachofner Secrétaire municipale (70%)
- Mme Katia Weber Boursière (30%)
- Mme Chantal Bataillard Préposée au Contrôle des habitants (20%)
jusqu'au 30.06.2023
- Mme Stéphanie Baudat Préposée au Contrôle des habitants (20%)
dès le 01.07.2023
- M. Thierry Marro Employé communal (100%)
- Mme Angela Storti Concierge (moyenne de 9h/semaine)

Personnel intercommunal géré par Romanel

Depuis le 1^{er} juillet 2022, Mme Muriel Turrian est responsable de la cantine scolaire d'Aclens-Bremblens-Romanel, La Tomatine. Elle est aidée dans cette tâche par Mme K. Grütter jusqu'à fin juin 2023, puis par Mme Angela Storti dès le 1^{er} juillet 2023.

Informatique

L'installation WiFi, ainsi que le réseau interne ont été revus au complet. L'installation d'une antenne relais extérieure permet un accès depuis le bâtiment du four.

Manifestations

01.01.2023	Tir au canon de la Jeunesse et roulements de tambours pour le Nouvel-An
20.03.2023	Réception des nouveaux habitants
20.05.2023	Mise en place du massif de fleurs de la fromagerie, avec la participation de la population
16-17-18.06.2023	Fournée des Croûtons
20.06.2023	Sortie des Aînés
27.06.2023	Spectacle de Clôture de l'école (à Aclens) avec le cirque Coquino
01.08.2023	1 ^{er} août au Four
29-30.09.2023	Raisinée organisée par les familles Kohler, Mathyer et Pelet
31.10.2023	Halloween organisée par la Jeunesse
06.11.2023	PRU fonctionnel, remise du matériel et essai de fonctionnement
08.11.2023	PECC, atelier participatif
1/ 8/ 15.12.2023	Les traditionnels Apéritifs de l'Avent organisés par quelques habitants
06.12.2023	Petits pains de la Saint Nicolas organisée par Mmes Severine Kaesermann et Sylvie Andenmatten
16.12.2023	Fournée organisée par l'équipe des Croûtons et réception pour les Aînés avec distribution des tresses
19.12.2023	Chantée de Noël des enfants
31.12.2023	Picoulet du Nouvel An organisé par la Jeunesse

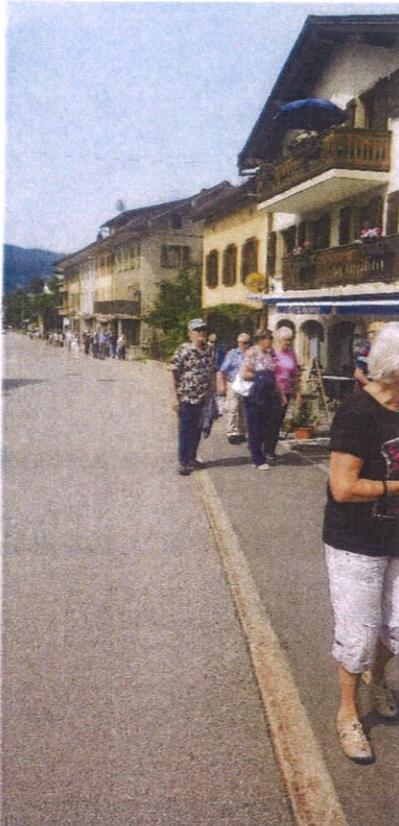


01.01.2023 LA JEUNESSE, LES ANCIENS ET LES JEUNES
ACLENS



27.06.23 SPECTACLE DE CLÔTURE DE L'ÉCOLE,

Sortie des Aînés



Le 1er Août

A nouveau, le groupe de bénévoles emmenés par M. Philippe Bossard a organisé cette Fête du 1^{er} août sur la place du Cotterd, sans feu de joie. Un grand merci à cette équipe pour cette magnifique organisation.

Contrôle des habitants

Evolution de la population

Selon le relevé officiel, la population au 31 décembre 2023 est de 465 habitants dont 198 hommes et 186 femmes suisses ainsi que 81 personnes étrangères dont 39 hommes et 42 femmes.

Evolution de notre population entre 2012 et 2023

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
470	462	435	459	477	470	458	470	466	466	458	465

Nombre de mutations enregistrées durant l'année 2023

- 47 arrivées
- 41 départs
- 5 changements de domicile dans la commune
- 3 naissances
- 8 jeunes nés en 2005 ayant atteint leur majorité
- 2 décès

Anniversaire

Nous n'avons eu aucun nonagénaire en 2023. Il est à noter que la doyenne de la Commune a fêté ses 102 ans en 2023.

Bourgeoisie

Aucune naturalisation en 2023.

Cartes d'identité délivrées

29 demandes ont été traitées en 2023.

Chiens

29 chiens sont recensés sur le territoire communal.

PECC

Une commission de 7 membres a été créée pour aider la Municipalité à mettre en place ce plan. La première étape consiste à élaborer une vision, des objectifs et un plan d'actions. La commission a pu s'appuyer sur des fiches d'actions provenant du Canton pour définir un périmètre de travail. Un atelier participatif a eu lieu le 8 novembre avec les villageois afin de collecter leurs idées et de les partager avec la commission. Au total, 14 fiches d'actions dans le domaine de la mobilité, le développement durable et la biodiversité sont identifiées et validées pour la suite. Fin 2023, le plan d'actions était encore d'écriture. Il sera prêt début 2024.

FINANCES

A l'instar du budget 2022, celui de 2023 a été établi avec prudence notamment au niveau des recettes fiscales.

Finalement, nous avons bouclé les comptes 2023 sur un résultat positif alors que le budget 2023 prévoyait un excédent de dépenses.

Nous pouvons toutefois relever les points suivants :

- Une légère hausse des recettes au niveau de l'impôt sur le revenu/fortune
- Une hausse significative des recettes sur l'impôt des personnes morales.
- Un résultat positif général sur nos comptes 2023

DOMAINES ET BATIMENTS

Terrains

Cette année la récolte a été de 765 kg et bien au-dessus de la récolte 2022 qui a affiché 524 kg de raisin.

Pour rappel, nous avons récolté que 70 kg en 2021 en raison des intempéries et de attaques du mildiou et de l'oïdium.



Cibleries

Les cibles de l'ancien stand ont été déconstruites conformément à la demande de la DGE. Les coûts engendrés ont été répartis à charge égale entre les Communes de Romanel-sur-Morges, Aclens et Bremblens



Fôrets

Le Commune fait partie du groupement forestier Veyron-Léman. Mme Mélanie Ledoux est en charge des forêts communales.

Plusieurs évènements climatiques sont survenus durant l'année, ce qui a eu un effet négatif sur les forêts et a compliqué la gestion forestière. Deux importants épisodes de vents violents ont fait des dégâts dans toute la région, au début du printemps et au mois de juin. Une vague de chaleur s'est ensuite installée ; la Suisse a connu le 5ème été le plus chaud depuis le début des mesures. C'est donc la deuxième année consécutive que la moyenne de chaleur enregistrée en été est d'au moins 1,6°C supérieur à la norme. Il en est de même pour le manque de précipitations estivales enregistré dès le mois de juin. Fin août commence une longue période de fortes précipitations largement au-dessus de la norme. Couplé à quelques épisodes de fort vent, de nombreux arbres ont versés et plusieurs inondations sont survenues sur l'ensemble du territoire. (*Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse, Bulletin climatologique année 2023*)



Les effets se font ressentir sur les principales essences forestières où l'on observe une augmentation de dépérissement des hêtres, frênes, sapins, épicéas et même des chênes. L'accumulation des périodes de chaleur, de déficits hydriques et de rafales de vent ont contribué à une forte pullulation du bostryche typographe et de scolyte du sapin blanc. Plusieurs coupes forcées (non planifiées) ont dû être réalisées en plus des exploitations de chablis éparses et de sécurisation des infrastructure (ex : sentier, refuge) tout au long de l'année. Que ce soit pour la lutte sanitaire ou la sécurisation.

Les prix de vente du bois résineux ont baissé continuellement tout au long de l'année et particulièrement pour les qualités inférieures de bois de sciage. Les prix de vente gros bois et de belle qualité ont été moins impacté par la baisse des prix. Les volumes de bois d'épicéas bostrychés venus sur le marché ont fortement augmenté d'un coup ce qui a encombré le marché du bois de sciage bostryché, du bois d'industrie résineux et du bois de déchetage résineux et ainsi fait baisser les prix de vente.

Les prix de vente du bois feuillu se portent mieux, avec une hausse du prix moyen des grumes du hêtre et du bois de feu. Les prix des autres assortiments restent constants et la demande est forte.

Le mois d'août a été marqué par l'arrivée d'une nouvelle garde forestière, Mélanie Ledoux à la suite du départ de Yann Bornand, garde forestier du Triage de la Senoge depuis 2010.

Exploitation des bois

Aucune coupe de bois n'a été réalisée cette année.

Soins aux jeunes peuplements

Les soins appropriés aux jeunes peuplements ont été réalisés cette année.

Bâtiments

L'administration communale

Pour continuer dans les changements nécessaires à l'économie d'énergie, l'ensemble des luminaires du bâtiment administratif a été changé pour du LED, permettant également d'améliorer les conditions de travail en terme de luminosité.

L'installation du réseau Wifi a également été refaite et a permis de créer une antenne de relais pour enfin y donner accès depuis le bâtiment du Four.

Dans le cadre de la restructuration du concept d'archivage, le local atomique s'est vu converti officiellement en local d'archivage et a nécessité l'installation d'une porte coupe-feu. Les biens culturels communaux ont été répertoriés dans un rapport en vue de les sécuriser en cas d'extrême urgence (voir aussi ORPC). Dans le cadre de l'exploitation, hormis l'entretien courant par nos employés communaux, 8 interventions ont été effectuées par 7 corps de métiers externes.



Le Four banal

Le Four comprend une petite salle (30 personnes), une cuisine ainsi qu'une grande salle (70 personnes) complémentaire à l'étage.

L'intervention la plus importante et tant attendue a été l'installation du Wifi désormais accessible lors d'évènements communaux ou pour les locataires du lieu.

Dans le cadre de l'exploitation, hormis l'entretien courant par nos employés communaux, 4 interventions ont été effectuées par 3 corps de métiers externes.

Le Four a été comme à l'habitude utilisé régulièrement par les sociétés locales. A défaut d'un bistrot, il est également mis à disposition de nos Aînés chaque mercredi matin pour leur traditionnelle rencontre autour d'un café.

Le Four a été utilisé 38 fois en 2023 (non compris le mercredi des Aînés). La location de la salle du bas a augmenté inversement à celle de la salle du haut. La nouveauté de cette année, la paroisse se rencontre au four certains jeudis soirs pour des ateliers de lecture.



Utilisation des salles	Locations	Sociétés locales	Aînés	Evènements Communaux	Conseils	Votations Elections	Deuils	Paroisse
Bas	9	4	mercredi				1	5
Haut et bas	4	5		4	3	3		

Nouvelle acquisition et réception au mois de juin de la tente de 4x4m, au couleur du Four banal, permet un couvert d'appoint lors des manifestations de la commune.



La Poste 2

Le bâtiment de 3 niveaux comprend 4 appartements dédiés à la location ; au sous-sol se trouvent les parties communes, ainsi que le local de la société de Jeunesse et la cave communale. Des travaux d'assainissement du réseau sanitaire, notamment pour les 1^{er} et 2^e étages et les communs, ont été effectués afin de résoudre le problème de décantation de rouille du circuit d'eau chaude. D'autres étapes seront encore nécessaires en 2024. Il y a eu 10 interventions, de 6 corps de métiers différents.

L'Eglise

Unique intervention en 2023 pour un verre cassé lors d'un violent orage ainsi que l'entretien annuel de l'horloge. L'église a été utilisée 7 fois, dont 5 fois pour les cultes et 2 pour des cérémonies d'enterrements.

Le Forvey

Le bâtiment du Forvey comprend 5 classes d'enseignement, 1 classe de travaux manuels et 1 petite classe d'appui, la cantine scolaire dite « Tomatine », l'abri PC, le local de voirie et 2 appartements. Diverses interventions ont été nécessaires pour maintenir le bâtiment. On relève 24 interventions de 15 corps de métiers différents. On relève en particulier :

Pour donner suite aux problèmes d'étanchéité de la verrière, la Commune a assumé la modification du chéneau de l'ancienne école qui surchargeait en eau le canal de drainage de la verrière. D'autre part, une proposition de correction de l'étanchéité des raccords aux verres a été partiellement réalisée par l'architecte et l'entreprise de construction afin d'effectuer une observation. L'analyse est en cours. Les éléments abîmés en intérieur ont été rénovés à la charge de l'entreprise de construction et du bureau d'architecte.

Les modifications et vérifications en lien à la protection incendie ont été réalisées en conformité avec le nouveau concept incendie de la partie école et cantine.

Une salle de bains d'appartement a été remise à neuf.

La salle du sous-sol du Forvey a été utilisée 21 fois (non compris le jeudi pour le culte des enfants). Cette année a vu une nette augmentation de son utilisation qui a doublé (10 en 2023).



Utilisation des salles	locations	Sociétés locales	Evènements Communaux	Cultes des enfants	Paroisse
Foyer+ cuisine	5			Jeudi	1
Grande salle	4	9			2

Energies

Le réglage de la température réajusté à la baisse a porté ses fruits puisqu'on a noté une baisse significative des consommations. Ceci dû également aux changements des LED dans le bâtiment du Four. Le prix d'achat pour l'électricité a augmenté par rapport à 2022, comme prévu, d'environ 50%, nous avons acheté le kWh à ~0.31 frs. Le mazout est en revanche plutôt redescendu d'environ 20 à 30%, nous l'avons acheté entre 0.99 et 1.23 le litre.

L'ensemble des bâtiments communaux a consommé :

- 56'500 kWh contre 86'000 kWh en 2022 d'électricité, soit une baisse de 34.3%
- 11'500 litres de mazout contre 14'500 en 2022 de mazout, soit une baisse de 20.7%

TRAVAUX

Urbanisme et territoire

Police des constructions

En 2023, la Municipalité a délivré :

- 4 autorisations municipales
- 3 permis d'utiliser
- 8 permis de construire
- 15 annonces d'installations pour des panneaux photovoltaïques
- 7 autorisations pour des pompes géothermiques
- 7 autorisations pour des PAC

Routes

Eclairage public

Deux mâts ont dû être réparés à la Z.I. Pra-Vuatte.

La Commune a terminé le remplacement de toutes les têtes et mâts (RC77) des lampadaires en version LED. La totalité de l'éclairage public est maintenant de nouvelle génération avec un abaissement d'intensité à 50% entre 22h00 et 5h00 sur la RC77 et à 30% dans le reste de la Commune. Cela a permis de réduire la facture d'électricité. Résumé de la consommation électrique en kWh :

Résumé de la consommation électrique en kWh						Eclairage public	
Période	kWh					Coûts CHF	
	Ch. du Clos	Ch. de la Vignette	Z.I Pra-Vuatte	Total	Variation période précédente	Totaux	Variation
2017	25'189	7'455	9'013	41'657		7'798.00	
2018	25'695	6'876	9'021	41'592	-0.2%	7'829.00	0.4%
2019	21'839	6'528	9'237	37'604	-9.6%	7'131.00	-8.9%
2020	8'506	3'319	7'237	19'062	-49.3%	3'599.00	-49.5%
2021	7'263	3'470	5'186	15'919	-16.5%	3'109.00	-13.6%
2022	5'525	1'166	4'346	11'037	-30.7 %	2'093.00	-32.7%
2023	3'451	1'214	4'284	8'949	-18.9 %	2'402.58	+14.8%

Entretien des routes

Seul l'entretien courant a été exécuté, soit Ch. de la Bariliettaz (réfection des joints des pavés), Ch. du Forvey (réfection de la banquette) et Ch. de la Vignette (réfection de la banquette).

Parcs, places et cimetière

L'essentiel des travaux d'entretien de nos places et parcs est assuré par notre employé communal.

Place de jeux

Cette année, les copeaux de la place de jeu ont été remplacés et diverses autres petites réparations ont été nécessaires. La réfection de plusieurs jeux seront mis à l'étude prochainement nécessitant des coûts plus importants.

Places de parcs

La Commune possède un total de 68 places de parcs, réparties entre le Chemin des Planches, le Chemin du Tombex, la Rue de l'Eglise et la Rue de la Poste. 31 places sont libres d'accès pour une durée de parquage de 10h00 maximum, 10 sont réservées au corps enseignant. Les autres sont louées à des citoyens.

Massif

Le 25.05.2023, sous l'impulsion de la Municipalité, créée et coordonnée par notre employé communal, la mise en place du massif de fleurs de la fromagerie est réalisée sous forme d'action participative par la population : un bel après-midi en équipe.



Place du Cotterd 1

Le 7 décembre a eu lieu la traditionnelle installation du sapin de Noël sur la place centrale du village. Pour la première fois, le sapin a subi un fort vent le surlendemain et dans la nuit du 8 décembre, le sapin s'est rompu en deux. On ne saura jamais s'il avait un défaut, mais il a pu être rapidement réparé !



Les fontaines

Les trois fontaines sont régulièrement vidées et nettoyées par l'employé communal.

Le 11.12.2023, les enseignants de notre école ont décoré la fontaine de la fromagerie. L'ensemble des décors a été réalisé par les écolières et écoliers.



Ordures ménagères et déchets

La Commune est actionnaire de Valorsa SA depuis 1996. Elle partage la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres communes du Canton. De même, la Commune est indirectement propriétaire de Tridel SA, puisque Valorsa SA est actionnaire à hauteur de 36.03%. La Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac.

Valorsa SA est en charge de la gestion administrative.

Les déchets traités en 2023 sont :

- 50.360 to d'ordures ménagères collectées et traitées par Valorsa SA
- 11.890 to de verres collectés et traités par Valorsa SA
- 2.490 to de déchets communaux collectés et traités par Valorsa SA
- 0 to de déchets spéciaux mélangés collectés et traités par Valorsa SA
- 2.015 to de textiles traités par Tell-Tex.

Le reste des déchets, tel que les déchets encombrants, le compost, les piles, le plastiques, etc... sont déposés par le citoyen à la déchèterie intercommunale de Lonay et gérés par cette même commune.

Déchetterie intercommunale En Chaumet

Les coûts sont en augmentation par rapport aux comptes 2022 (+ 4.5%), mais conformes au budget 2023. Par rapport à 2022, nous pouvons noter les changements suivants :

- Charges financières revues à la baisse. Si l'amortissement est constant (41'000.- CHF / an -> 2046).
- Les charges financières évoluent au fil du temps (2023 : taux = 2.37 % x solde emprunt 903'000.- CHF)
- Les salaires ont augmenté de 3% suite à l'augmentation de l'IPC.

- Entretien et matériel : +100% par rapport aux comptes 2022 <=> travaux de mise en conformité.
- Evénements didactiques : panneaux de signalisation.
- Transports des déchets : augmentation des coûts de manière générale pour les transports par rapport à 2022 (+4%)
- Traitements des déchets : l'évolution des prix du marché engendre des charges supplémentaires d'environ 25'000.- CHF.
- Encombrants : les montants sont en hausse (+19% par rapport aux comptes et budgets), dû à l'augmentation du volume de déchets.

Egouts et épuration

La Commune est raccordée à l'AIEV sur le territoire communal de Vufflens-la-Ville. La quantité d'eau traitée est évolutive en fonction des précipitations météorologiques.

Un rapport y relatif a été transmis au Conseil général le 20 juin 2023 faisant suite au postulat du 07.12.22. Il en ressort un manque de documents pouvant certifier des non-conformités ou des conformités des propriétés sises sur la Commune. Le rapport relève également trois problèmes sur les collecteurs communaux :

- Chemin du Tombex, suite à une énième inondation au droit de la propriété « Gachet », un contrôle caméra a été exécuté. Le collecteur communal est affaissé et mal raccordé.
- Rue de l'Eglise via RC77, un curage et contrôle caméra du collecteur a été exécuté et a montré une forte présence de calcaire et quelques défauts de raccordement ont été constatés.
- En Bondallet, l'exutoire de la source a été curé.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement primaire et secondaire

Pour être en accord avec les directives cantonales d'avoir une école laïque, les enseignants de l'école de Romanel ont décidé de proposer une chantée de Noël en extérieur. L'action a été soutenue par la Municipalité, permettant de faire perdurer une tradition de Noël sous une autre forme qu'à l'Eglise. Le 9 décembre, l'ensemble des élèves a défilé en cortège depuis l'école jusqu'au Four Banal et a présenté plusieurs chansons devant leur public de proches, mais également de villageois.



La Commune a servi une collation et le traditionnel vin chaud sur l'esplanade. La nouvelle tente acquise par la Commune a été « inaugurée » ce jour-là.

Les 5 classes de Romanel, situées au Forvey, accueillent cette année 89 enfants (74 en 2022) de classe primaire allant de la 1P à la 6P.

La Commune compte 27 enfants en âge de scolarité obligatoire dont 14 scolarisés à Romanel-sur-Morges, 4 de 7-8P scolarisés à Chanel, 1 en école privée et 8 à Beausobre, Morges.

L'exercice d'évacuation annuel organisé par la direction de l'école et le service du feu s'est déroulé avec succès au collège du Forvey.

Avec le soutien des employés communaux des Communes d'Aclens, Bremblens et Romanel-sur-Morges, les enseignants ont organisé leur traditionnelle fête de fin d'année scolaire le 27 juin 2023. Le spectacle a été organisé en collaboration avec le cirque Coquino de Morges.

ASIME

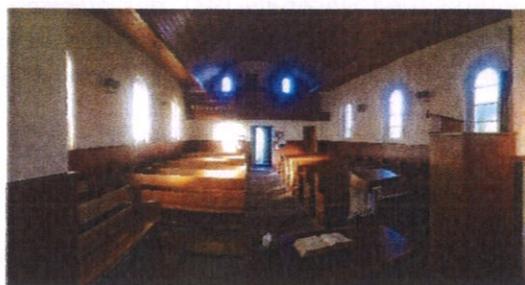
Au 31 décembre 2023, l'ASIME était composée de 10 Communes: Morges, Aclens, Bremblens, Chigny, Echichens, Lully, Romanel-sur-Morges, Tolochenaz, Vufflens-le-Château et Vuillierens. Ces 10 Communes réunissaient 26'940 habitants dont 2'838 élèves (hausse de 200 depuis 2022) étaient inscrits dans les établissements scolaires de l'ASIME.

Le Conseil intercommunal composé de 27 délégués communaux s'est réuni 2 fois.

Le Conseil d'établissement composé de 24 membres (6 représentants des parents, 6 de société civile, 6 professionnels de l'école et 6 des autorités) a proposé un projet d'action pour gérer le harcèlement, problématique relevée prioritaire et importante, et dédiée aux enfants et parents. Le travail est en cours pour une mise en place au printemps 2024.

Temple et culte

Le Conseil synodal et la paroisse s'inquiètent du manque de pratiquants, de personnes bénévoles dans le cadre de la paroisse, ainsi que le manque de ministres en formation créant des difficultés de recrutement de la relève. Des réflexions sont menées pour une communication plus adaptée à notre époque ainsi que de nouvelles formes d'activités. Notre pasteure Corinne Méan prendra sa retraite en 2024.



Notre église a accueilli 5 cultes dans le cadre du tournus fait entre les huit villages de la paroisse Lonay – Préverenges - Vuillierens.

Pour l'année 2023, sur les 8 enfants inscrits aux cultes de l'enfance, seul 1 enfant de notre village y participe.

POLICE

Police cantonale

La Commune de Romanel-sur-Morges ne possède pas de Police communale et s'appuie sur la Police cantonale pour le maintien de la sécurité et de l'ordre public. En 2023, cette dernière est intervenue 54 fois sur la Commune pour des événements divers allant du vol (10 interventions) aux accidents de la circulation avec délit de fuite (3 interventions). À noter que la police est intervenue 9 fois pour des problèmes avec des animaux.

En parallèle à la police cantonale, la Commune fait appel aux Agents de Sécurité de la Commune de Préverenges pour assurer la gestion et la bonne utilisation des places de parc publiques et organiser la circulation en cas d'événements particuliers (obsèques, fêtes si nécessaires...) afin de garantir la sécurité du citoyen.

Défense contre l'incendie

ECA

Un travail de mise en conformité incendie est actuellement en cours au sein des entreprises résidant dans la Zone industrielle du Moulin du Choc. Ce travail est réalisé en partenariat avec l'ECA et le mandataire qui a réalisé l'étude du site. Démarré en 2019, ce travail est encore d'actualité avec la fin des phases d'audits dans les entreprises, menées par le bureau CR Conseils.

SIS Morget

- Effectif : 211 (-15/2022)
- Interventions : 424 (+41/2022)

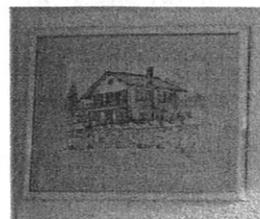
Sur l'ensemble du SIS Morget (toutes OI confondues), 424 interventions ont eu lieu en 2023, contre 383 en 2022. Ce nombre ne cesse d'augmenter depuis 2020. Sur les 424 interventions, 170 se sont passées la journée, 108 la nuit et 146 durant les week-end. La majorité des interventions concernent des interventions incendie (93), des alarmes automatiques enclenchées (90) et des interventions techniques (bornes hydrantes, problèmes d'accès...). Le nombre de pompiers volontaires ne cesse de diminuer alors que la fréquence des interventions augmente.

Protection civile

Cette année, un avant-projet de révision des statuts a été soumis aux communes du groupement. Un préavis leur sera soumis après étude des rapports des commissions ad hoc créées pour l'occasion.

L'essai annuel des sirènes a été réalisé comme prévu le 1^{er} mercredi de février.

La protection civile est venue faire le recensement des biens culturels communaux répertoriés dans un dossier illustré. Ces biens, sélectionnés par la Municipalité, seraient mis en sécurité en cas de force majeure.



PRU

Le 6 novembre, l'ORPC a remis le matériel complémentaire et a procédé au test de fonctionnement des communications, le PRU, décidé au Four banal, est désormais complet pour être mis en fonction au besoin.

SECURITE SOCIALE

Accueil préscolaire et parascolaire

Les structures préscolaires et parascolaires gérées par le réseau AJEMA, réseau de 34 Communes, ont accueilli en 2023 les enfants de Romanel.

Vufflens-le-Château annonce sa démission du réseau AJEMA pour la fin de l'année 2023.

Le Conseil intercommunal a accepté la création de 57 places supplémentaires à Morges, 51 à Préverenges et a voté un crédit pour la création d'une nouvelle structure de 10 à 12 places à Ballens, ouverture prévue dès 2024. Cette forte augmentation de plus d'une centaine de places répond au besoin attendu depuis de nombreuses années.

La gouvernance de l'AJEMA doit être mise à l'étude pour une nouvelle forme. Le Conseil intercommunal soutient la démarche. En effet, la grosseur du réseau et sa complexité de gestion font que l'administration du réseau devra être repensée avec l'intégration également de structures privées.

Répartition de l'utilisation des structures pré et parascolaires, hausse de 33.3% depuis 2022 (total 11010 h)

Heures en 2023	AFJ préscolaire	AFJ parascolaire	Collectif préscolaire	Collectif parascolaire	Total heures
Romanel-sur- Morges	619	1160	9'080	3'820	14'679

AFJ = Accueil familial de jour

Collectif= Nurserie, garderie

Revenu d'insertion

3 personnes ont bénéficié des prestations financières du revenu d'insertion (RI) dans notre Commune.

Conclusion

Vu ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

Le Conseil général de Romanel-sur-Morges,

Après avoir pris connaissance:

- du rapport de gestion 2023 présenté par la Municipalité,
- des comptes 2023, qui font l'objet d'un document séparé,
- du rapport de la commission de gestion,

DECIDE

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion de l'année 2023.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 mai 2024.

Au nom de la Municipalité

La Syndicue

Martine Grangier

La Secrétaire

Sylvie Baruchet

